



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Commerce international

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Commerce international

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140005844

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut Catholique de Paris Faculté des sciences sociales et économiques, 24 rue Cassette, 75006 PARIS.

Lycée Notre Dame du Grandchamp, 97 rue Royale, 78000 VERSAILLES.

- Délocalisation(s) :

La formation portée par l'ICP (inscription, habilitation, jury rectoral) est en partie réalisée au Lycée Notre Dame du Grandchamp (organisation des cours et des examens).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La licence mention *Commerce international* se déroule en un an. Elle est ouverte aux étudiants ayant validé deux années d'études supérieures après le baccalauréat (BTS, DUT, 2 années de licence) et correspond à une seule promotion d'inscrits dont les enseignements doivent être suivis sur 2 sites. Ce diplôme propose des enseignements en géopolitique, sociologie, économie, marketing, droit et anglais. Les étudiants réalisent un mémoire universitaire et effectuent un stage en entreprise d'une durée minimale de 12 semaines.

Le diplôme accueille près de 70 étudiants chaque année ; le taux de réussite est proche de 100 % et tous les diplômés poursuivent leurs études à l'issue de la licence.

La plupart des diplômés postulent au concours d'accès aux écoles de commerce, dans une moindre mesure les diplômés intègrent un master.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Commerce international* se présente comme une formation « passerelle » permettant aux étudiants ayant déjà validé un cursus professionnalisant de deux ans dans l'enseignement supérieur (BTS, DUT) d'obtenir un grade de licence généraliste leur permettant de poursuivre des études longues à l'université et en école de commerce, et correspond à deux semestres.

Pour réaliser cet objectif, la mention *Commerce international* reprend et développe les bases de gestion, techniques financières internationales, marketing international et dispense des cours plus généraux (sciences humaines et civilisations étrangères) susceptibles de développer l'esprit d'analyse et de synthèse des étudiants indispensable pour réorienter leur cursus vers des voies longues. La rédaction d'un mémoire et d'un rapport de stage témoignent également de l'attention portée, dans cette licence, à la nécessité d'éveiller la curiosité intellectuelle des étudiants.

Cependant, une grande partie des cours sont dispensés dans un lycée de Versailles et l'équipe pédagogique ne compte aucun enseignant-chercheur de l'Université. Les étudiants ne bénéficient pas de l'encadrement universitaire nécessaire pour poursuivre un deuxième cycle universitaire à l'issue de la licence. De plus, l'information fournie sur le contenu des cours reste trop imprécise pour évaluer si les objectifs affichés du diplôme sont susceptibles d'être atteints. Les cours d'économie et de gestion représentent 144 h sur un total de 534 h, ce qui apparaît insuffisant pour poursuivre en master d'économie ou de gestion.

Les taux de réussite sont supérieurs à 95 % et la poursuite d'études à l'issue de la licence est largement majoritaire. Dans les faits, les diplômés vont principalement intégrer des écoles supérieures de commerce (ESC), soit par admission sur titres, soit par les concours Passerelle ou Tremplin (qui fédèrent un ensemble d'écoles de commerce).

Dans le dossier, il apparaît que l'intégration dans une ESC soit assimilée à l'accès dans un master 1 (bac +4) à l'université. Les programmes d'études des ESC étant assez différents des cursus universitaires, cet élément mériterait d'être décrit avec plus de précisions. En général, les programmes « Grande Ecole » des ESC se déroulent en trois ans : il n'est pas précisé en quelle année accèdent les diplômés. La poursuite d'études à l'université mériterait d'être davantage détaillée, on pourrait s'attendre à ce que davantage d'étudiants poursuivent dans les IAE alors que cette option semble minoritaire.

- Points forts :

- Evaluation des enseignements prise en compte dans le pilotage de la mention.
- Réalisation d'un mémoire, d'un stage avec rapport.

- Points faibles :

- La formation apparaît comme un contournement pour un accès sur titre aux écoles.
- Une contribution insuffisante des universitaires à la formation.
- Absence d'environnement universitaire.
- Les informations sur la poursuite d'études sont imprécises.

Recommandations pour l'établissement

Afin de rendre cette formation plus conforme aux attentes d'une licence et pas simplement une année passerelle, et au vu des faiblesses identifiées au cours de l'évaluation, il conviendrait de faire évoluer le projet pédagogique et de diversifier les possibilités d'insertion professionnelle et les poursuites d'études, notamment en master. Il serait également souhaitable de renforcer les enseignements assurés par les universitaires afin que les étudiants bénéficient de la plus-value d'une formation de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Le Recteur

R.301.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 de la Licence Sciences Sociales et Economiques - Commerce International de l'ICP : observations.

Nous prenons acte et acceptons les remarques de fond et de forme qui ont été formulées par la Commission AERES concernant le dossier et la formation. Ces remarques nous paraissent justifiées et nous mettrons en œuvre les propositions formulées.

Nous précisons que l'entrée des étudiants dans les écoles de commerce se fait au niveau Master 1 (et non au niveau licence), dans des spécialités variées comme la Gestion, le Management, le Marketing ou les Ressources Humaines au sein des écoles de commerce et de management. Dans ce contexte, la direction est engagée pour travailler à une meilleure visibilité et valorisation des diplômes, notamment au sein des structures universitaires.

Concernant le nombre d'enseignant-chercheurs dans les équipes pédagogiques et l'éloignement géographique du cadre universitaire, une réflexion est menée pour améliorer le dispositif, notamment dans l'accès à la médiathèque, aux ressources numériques.

Philippe BORDEYNE